

Généré par application kalanso sur PLAYSTORE

Sujet : Philosophie — 22/09/2026 15:25 creat by Kalanso App

La liberté chez Sartre : être condamné à être libre

Dans L'Être et le Néant (1943), Jean-Paul Sartre développe une conception radicale de la liberté humaine. Pour lui, l'homme n'est pas simplement libre par moments ou dans certaines limites : il est **entièrement libre**, et cette liberté est à la fois sa grandeur et son fardeau. Cette idée, souvent résumée par la formule « l'homme est condamné à être libre », bouleverse la manière traditionnelle de penser l'action humaine, la responsabilité et l'angoisse.

1. L'existence précède l'essence

L'un des fondements de la pensée sartrienne est que, chez l'homme, **l'existence précède l'essence**. Contrairement à un objet fabriqué, comme un coupe-papier, dont la fonction est définie à l'avance par son concept, l'être humain existe d'abord, puis se définit par ses actes. Il n'y a pas de « nature humaine » fixée une fois pour toutes : l'homme est ce qu'il se fait.

Cette primauté de l'existence signifie que l'homme est **responsable de ce qu'il est**. Il ne peut pas se cacher derrière une prétendue nature, un déterminisme psychologique ou social. Même nos émotions, nos désirs, nos passions sont des choix — non pas des choix délibérés et conscients, mais des choix existentiels par lesquels nous nous projetons dans le monde.

« L'homme n'est rien d'autre que ce qu'il se fait. » — Jean-Paul Sartre, L'existentialisme est un humanisme

2. La liberté radicale : une négation de tout déterminisme

Sartre

refuse toute forme de déterminisme. Pour lui, la conscience est essentiellement **intentionnelle** et **néantisante** : elle peut toujours se retirer d'une situation donnée, la mettre à distance, la nier partiellement. C'est cette capacité de négation qui constitue la liberté.

Prenons un exemple : un rocher sur un chemin. En lui-même, le rocher n'est ni obstacle ni moyen ; il devient obstacle si je veux passer, il devient point d'appui si je

veux l'escalader. C'est ma projection, mon projet qui lui donne un sens. Ainsi, la situation n'est jamais purement subie : elle est toujours vécue à travers mes choix.

De même, mes émotions ne me déterminent pas absolument. Sartre analyse la **tristesse** comme une conduite magique : si je suis triste, c'est que j'ai choisi de transformer ma relation au monde en m'y enfonçant. La tristesse n'est pas un état passif, mais une activité de la conscience.

3. La mauvaise foi : fuir sa liberté

Parce que cette liberté est vertigineuse, nous cherchons souvent à la fuir. Sartre appelle **mauvaise foi** cette attitude qui consiste à se mentir à soi-même en se prétendant déterminé. Par exemple, un serveur de café peut jouer son rôle avec une application mécanique, comme si son métier le définissait totalement : « je ne suis qu'un serveur ». Il oublie qu'il choisit d'être serveur et qu'il pourrait, à chaque instant, décider autrement.

La mauvaise foi n'est pas un simple mensonge à autrui, mais une duperie de soi. Elle est possible parce que la conscience est double : je peux à la fois affirmer et nier ma liberté. Mais au fond, la mauvaise foi est elle-même un choix — un choix de ne pas choisir.

4. L'angoisse et la responsabilité

La prise de conscience de cette liberté totale engendre l'**angoisse**. Non pas la peur, qui a un objet déterminé, mais l'angoisse devant l'avenir indéterminé. Je suis responsable de tout ce que je fais, et même de ce que je suis, car je me choisis à travers mes actes.

Cette responsabilité est **totale** : en me choisissant, je choisis aussi une image de l'homme qui vaut pour tous. Si je décide de me marier, je choisis implicitement que le mariage est une valeur. Ainsi, ma liberté engage l'humanité entière. C'est pourquoi Sartre parle d'une responsabilité angoissante.

Concept	Signification
Existence précède l'essence	L'homme existe d'abord, puis se définit par ses actes.
Liberté radicale	La conscience peut toujours nier la situation donnée.
Mauvaise foi	Se mentir à soi-même pour fuir sa liberté.
Angoisse	Conscience de l'indétermination de l'avenir et de la responsabilité.

5. Les limites de la liberté selon Sartre

On pourrait objecter que nous sommes limités par notre corps, notre passé, notre situation sociale. Sartre reconnaît ces limites : il parle de la **facticité** de l'existence. Je ne choisis pas mon lieu de naissance, ma famille, mon époque. Mais pour Sartre, ces données ne déterminent pas mon être : elles sont le matériau de ma liberté.

Ma liberté n'est pas une liberté de faire tout ce que je veux, mais une liberté de **choisir le sens** de ma situation. Un esclave peut choisir de se révolter ou de se résigner, et ce choix définit sa liberté. Ainsi, même dans les pires conditions, la liberté demeure.

Cependant, Sartre reconnaît que la liberté n'est pas toujours facile à assumer. Elle est souvent aliénée par les structures sociales, par le regard d'autrui. Dans *Huis clos*, il montre que « l'enfer, c'est les autres » : autrui peut me figer dans une image, me nier comme sujet libre. Mais là encore, je reste libre de la manière dont je réagis à ce regard.

Conclusion

La liberté chez Sartre est une liberté **radicale, sans excuse et sans repos**. Elle n'est pas un attribut parmi d'autres, mais le cœur même de l'existence humaine. Être libre, c'est être condamné à choisir, à se faire, à assumer la responsabilité de soi et du monde. Cette conception exigeante nous invite à une lucidité constante : fuir sa liberté, c'est vivre dans la mauvaise foi ; l'assumer, c'est accéder à une existence authentique. Loin d'être une simple idée abstraite, elle interroge chacun de nos actes et nous rappelle que, quoi qu'il arrive, nous sommes toujours libres de donner un sens à notre vie.